

LES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL S'EXPRIMENT...

LES CONTRIBUTIONS PUBLIÉES DANS CES PAGES N'ENGAGENT PAS LA RÉDACTION DE GENNEVILLIERS MAGAZINE



FRONT DE GAUCHE ET CITOYEN-NES (PCF-PG-FASE)

A LA RENTRÉE CE SERA LES NAP

→ Yasmina Attaf

La rentrée scolaire verra le retour de la semaine de quatre jours, comme vous l'avez décidé, et la mise en place de nouvelles activités périscolaires : les NAP. Le projet éducatif sera déployé dès septembre sur les temps périscolaires et les mercredis dans les centres de loisirs et maisons de l'enfance. L'épanouissement et la réussite des enfants sont des points fondamentaux de notre programme municipal.

Nous enrichissons donc les activités du mercredi avec des intervenants culturels et sportifs, sans coût supplémentaire pour les familles. Il nous paraît essentiel aussi de développer des interventions pendant la pause méridienne qui touche plus de 70 % des enfants scolarisés entre trois et dix ans.

Pour réussir nos ambitions, nous poursuivrons la qualification des équipes avec un plan de formation à la hauteur de nos exigences et de celles des parents. Sur le temps du midi, nous augmentons les taux d'encadrement pour assurer un temps calme et plus qualitatif.

Nous souhaitons à tous les enfants de notre Ville et aux équipes éducatives une bonne rentrée.

Contact : groupefdg@ville-genevilliers.fr



GRUPE SOCIALISTE

AU TRAVAIL !

→ Christophe Bernier

Le 7 mai 2017, Emmanuel Macron l'emportait face à Marine Le Pen, et se lançait dans un grand nombre de réformes : ordonnances flexibilisant le marché du travail, hausse de la CSG, baisse des APL, réforme de l'orientation dans l'enseignement supérieur, fiscalité, logement, réforme du ferroviaire, insertion... Pour quels résultats ? Nous pouvons tous faire le bilan des principales mesures initiées ces douze derniers mois et de leur impact dans nos vies quotidiennes. Le 13 juin dernier, le président Macron déclarait : « *On met un pognon de dingue dans les minima sociaux et les gens ne s'en sortent pas... Il faut*

responsabiliser les gens pour qu'ils sortent de la pauvreté. »

Alors que nous constatons tous, autour de nous, dans nos familles, qu'il est urgent de faire un effort pour les plus pauvres, le gouvernement actuel semble plus pressé de couper dans les prestations destinées spécifiquement aux plus fragiles.

Face à ces décisions, ces réformes, il faut un nouveau projet, des solutions pour tous les Français : ceux qui sont dans la difficulté, les classes moyennes, les retraités, les jeunes, etc. C'est le travail que font vos élus socialistes sur le terrain à Gennevilliers, mais aussi au niveau national avec le nouveau secrétaire du parti socialiste, Olivier Faure, pour rebâtir un parti qui s'oppose et qui propose.

Nous vous souhaitons une rentrée solidaire et combative, une rentrée où nous allons devoir à nouveau retrousser les manches pour faire reculer les inégalités.

Groupe.socialiste@ville-genevilliers.fr; 01 40 85 63 56



GENNEVILLIERS ÉCOLOGIE

UN ÉCOSYSTÈME ÉDUCATIF LOCAL

→ Délia Toumi

« *Alors que les inégalités en matière de savoir nourrissent la peur, le rejet de l'Autre et les récupérations politiques, il est urgent de créer les conditions qui permettent à tous d'apprendre à saisir les nouvelles opportunités qui s'ouvrent.* » C'est ainsi que François Taddei¹ pose l'impératif démocratique de construire « *une société apprenante* ». Ce sont bien, l'éducation, la formation tout au long de la vie, et les compétences nouvelles pour les métiers de demain qui en seront la clé. « *Sans révolution copernicienne du système éducatif et de formation, on ne relèvera pas les défis du développement durable et des mutations très rapides.* » Sans elle, on accentuera les fractures, entre ceux qui sauront s'adapter aux évolutions et les « décrochés ». L'enjeu est bien l'accès à des compétences évolutives puisque l'intelligence artificielle et la robotique transforment les emplois et frappent déjà d'obsolescence les pratiques. F. Taddei parle de « *société apprenante* » pour que les apprentissages des uns

permettent à d'autres d'apprendre plus facilement. Il propose aussi un Service Public qui permet de ne pas laisser aux multinationales du numérique le pouvoir de s'accaparer les apprentissages de tous.

Il définit « *un carnet d'apprenant tout au long de la vie* » pour faciliter la formation, l'orientation et l'insertion dans les mutations. Ce carnet couvre l'ensemble du parcours d'une personne ou d'un collectif, de la petite enfance à la fin de la vie.

Il y a enfin ce concept « *de territoires apprenants adossés à la recherche* » pour accroître le développement du quartier à la région par le partage et la co-construction des connaissances disponibles.

Il cite alors Gennevilliers pour son « *co-laboratoire les Savanturiers* », qui implique la Ville, Thales, le Centre de Recherche Interdisciplinaire et l'Éducation nationale.

En effet, nos orientations éducatives permettent de catalyser un écosystème éducatif local² en y incluant l'inter et l'intra-professionnels au service de l'excellence de l'école publique

¹ Cf Rapport de François Taddei, Directeur du Centre de recherches interdisciplinaires (CRI), remis à la ministre du Travail, au ministre de l'Éducation nationale et à la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le 4 avril 2018.

² Math'gic, FAC/LAB, prix littéraires, Labo Maths, aides aux étudiants, Jardin des Mathématiques, Langues vivantes, NAP...



UNION DES GENNEVILLOIS-E-S

LA FRATERNITÉ : PLUS QU'UN PRINCIPE ?

→ Sonia Blanc

Le 6 juillet dernier, le Conseil constitutionnel a rendu une décision (n° 2018-717/718 QPC) qui a été particulièrement médiatisée en ce qu'elle consacrait le principe de fraternité.

Dans l'affaire, le Conseil répondait à la question prioritaire de constitutionnalité posée par l'avocat d'une personne poursuivie et condamnée pour aide au séjour, entrée et circulation de personne en situation irrégulière sur le sol français.

Pour rappel, les apports essentiels de cette décision résident dans quatre points :

- le Conseil a invalidé la loi sanctionnant de manière absolue, « toute aide à la circulation de l'étranger en situation irrégulière, y compris si elle constitue l'accessoire de l'aide au séjour de l'étranger et si elle est motivée par un but humanitaire » ;
- l'interdiction demeure quant à l'aide à l'entrée d'un étranger en situation irrégulière, même non rémunérée, tout comme l'aide au séjour et à la circulation d'un étranger en situation irrégulière réalisée sous contrepartie ;
- le Conseil a reporté l'abrogation des dispositions déclarées non constitution-

nnelles au 1^{er} décembre 2018, et a en conséquence (temporairement et ce jusqu'à ce que le Parlement modifie les articles abrogés) étendu l'exception prévue par la loi, à l'aide à « la circulation constituant l'accessoire du séjour d'un étranger en situation irrégulière en France lorsque ces actes sont réalisés dans un but humanitaire » ;

- le Conseil a affirmé que le législateur, puis le juge, doivent opérer un équilibre entre les principes de fraternité et de sauvegarde de l'ordre public (dont participe la lutte contre l'immigration illégale), chacun ayant valeur constitutionnelle. Sa portée est donc très limitée car le principe de fraternité n'est pas défini alors qu'il est une des composantes de notre devise nationale. En effet, le Conseil rappelle qu'il est inscrit dans le préambule et aux articles 2 et 72-3 de notre Constitution ; et qu'il entraîne « la liberté d'aider autrui, dans un but humanitaire, sans considération de la régularité de son séjour sur le territoire national. »

En conséquence, il appartiendra aux juges de fixer l'étendue et les limites de ce principe, au gré des affaires où le principe de fraternité sera invoqué par l'une des parties. On peut donc s'inquiéter de l'efficacité de ce principe. Espérons toutefois que contrairement au droit au logement qui est particulièrement malmené, la reconnaissance de la fraternité conduira à la protection effective des personnes qui en font leur principe de vie au quotidien.

Car dans notre ville, la solidarité anime nombre de nos actions individuelles et collectives, l'union des Genevillois-e-s vous souhaite une rentrée fraternelle.

LA FRANCE INSOUmise - POUR UNE VILLE UNIE AU SERVICE DE TOUS

CONTRIBUTION NON COMMUNIQUÉE



LES RÉPUBLICAINS - DIVERS DROITE

STATIONNEMENT SUITE ET FIN

→ Jacqueline Marichez-Clero

Lors du dernier *GenMag*, nous évoquions les problèmes de stationnement sur notre commune et les incivilités qui en découlent. Voici donc en quelques chiffres, le ratio de places de parkings qu'auront, à leur disposition, les futurs résidents du quartier cœur de ville. Plusieurs phases de construction sont prévues jusqu'en 2024 pour un total de 873 logements et seulement 303 places de parking dont 103 sous les immeubles d'habitation et 200 sous les esplanades publiques. Le compte n'y est pas et les problèmes récurrents de stationnement ne feront que s'amplifier et continuer d'empoisonner les résidents. La municipalité doit prendre en compte ce phénomène et apporter des solutions pérennes et intelligentes qui inciteront les Genevillois

à adopter un comportement responsable et collectif.

Le gouvernement Macron a décidé de supprimer la prime d'activité aux personnes touchées par le handicap et qui travaillent. En effet, le nouveau calcul de Bercy en matière d'allocation, a décidé que, le nombre de dossiers de demandeurs n'étant que de 6600, cela n'était pas suffisant pour maintenir cette prime acquise de haute lutte par les associations et d'environ 150 € par mois (le seuil passant de 25% à 29% du SMIC sans l'AAH). Non seulement ces personnes sont durement touchées par la vie mais elles se voient aujourd'hui discriminées et touchées au portefeuille donc au faible pouvoir d'achat dont elles disposaient jusqu'à présent. En France, il vaut mieux être en bonne santé mais au chômage, qu'être handicapé et vouloir malgré tout travailler pour ne pas dépendre complètement de la société. Le groupe LR-DVD souhaite à l'ensemble des enfants genevillois, maternelles, primaires, collégiens et lycéens de passer une excellente rentrée scolaire.

Pour contacter la Présidente : jacqueline.clero@wanadoo.fr
La permanence : lesrepublicains92230@free.fr



CITOYENS ÉCOLOGISTES DÉMOCRATES ET INDÉPENDANTS

VERS UNE AUTOMATISATION COMPLÈTE DE LA LIGNE 13

→ Brice Nkonda

Le 11 juillet, lors du Conseil d'Administration d'Ile-de-France Mobilités, autorité organisatrice des transports en Ile-de-France, j'ai formulé le vœu d'une automatisation complète de la ligne 13 : ce vœu a été adopté à l'unanimité des groupes politiques. Cette prise de position ne constitue que le début du processus mais elle marque une volonté d'apporter une solution forte aux désagréments que vivent les usagers quotidiens de la ligne 13.

En 2004, cette ligne transportait 110 millions de voyageurs par an. En 2018, nous en sommes à 131 millions, ce qui la place désormais comme la 3^e ligne de métro la plus fréquentée derrière la 14 et la 1 (toutes deux automatisées). Tous les jours, 650 000 personnes empruntent la ligne 13, soit un taux de remplissage de plus de 110% ! Cette saturation est devenue critique et, comme le titrait un récent article, la ligne 13 « c'est la purgatoire, la porte

avant l'enfer ».

La réputation peu flatteuse de la ligne invite à réfléchir aux mesures pouvant réellement améliorer la situation. Considérant qu'une rame de métro accueille 700 voyageurs quand un bus n'en prend que 50, on en déduit que les renforts de bus sont certes nécessaires mais pas suffisants. Pour ce qui est du vélo, il ne constitue pas un transport de mass transit. Les solutions sérieuses sont donc des solutions métro.

Pour désengorger la 13, la 1^{ère} option sérieuse se trouve dans le prolongement de la ligne 14 au nord, avec un effet de décharge envisagé de 25 à 30%. Problème : le chantier a pris un an de retard et l'effet de décharge sera inférieur à celui annoncé. La 2^e option sérieuse, la livraison de la boucle nord de la ligne 15, qui passera par les Agnettes, a elle aussi été décalée : la mise en service est désormais prévue pour 2030. Reste donc la ligne 13 elle-même. Une étude a été lancée pour renouveler les rames de la 13 à horizon 2025 : le nouveau matériel roulant sera une rame « boa », c'est-à-dire une rame ouverte qui permettra d'accueillir environ 20% de voyageurs en plus. Si l'on cumule le renouvellement du matériel à une automatisation complète, la qualité de service devrait enfin être satisfaisante, en heures de pointe comme en heures dites « creuses ».

Bonne rentrée à toutes et tous.